

Gilles Dorronsoro (dir.)

LE GOUVERNEMENT des Kurdes

Gouvernement partisan
et ordres sociaux alternatifs



KARTHALA

LE GOUVERNEMENT DES KURDES

Ce livre est le produit d'un séminaire qui s'est tenu dans le cadre de l'ERC (European Research Council) *Social Dynamics of Civil Wars*, hébergé par l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne (n° de convention de subvention : 669690). Les auteurs tiennent particulièrement à remercier Minas Ouchaklian pour l'édition du manuscrit.

KARTHALA sur Internet :

www.karthala.com

Paielement sécurisé

© Éditions KARTHALA, 2023

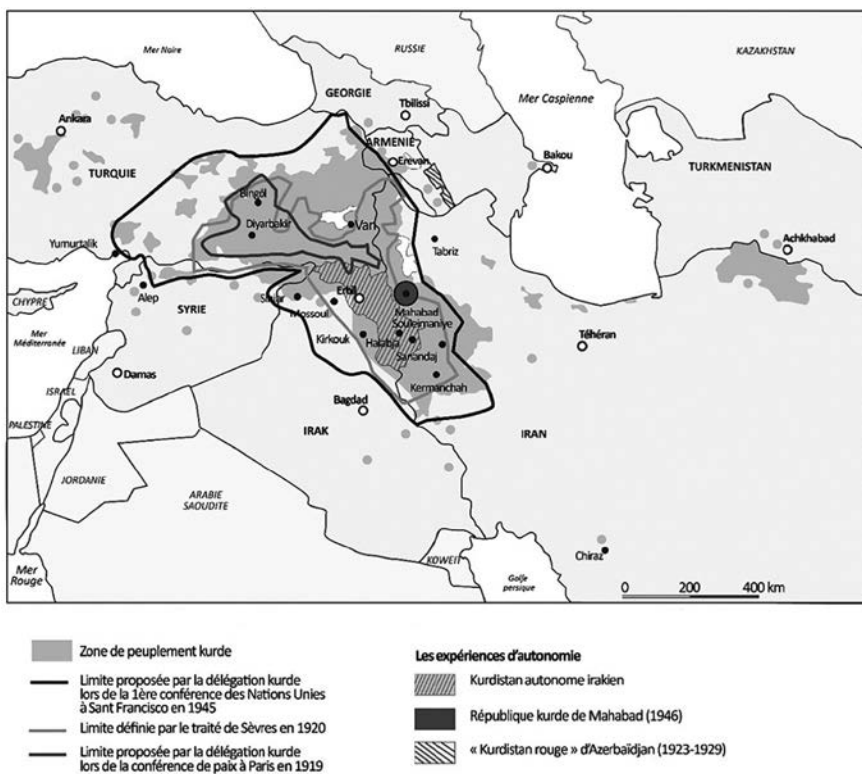
ISBN : 978-2-38409-080-8

**Sous la direction de
Gilles DORRONSORO**

LE GOUVERNEMENT DES KURDES

**Gouvernement partisan
et ordres sociaux alternatifs**

Éditions Karthala
22-24 boulevard Arago
75 013 Paris



Sources : Institut Kurde de Paris ; Mehrad R. Izady
 Université de Columbia, New-York, 1998
 Redessinée par Marie-Louise Penin, 2017

Introduction générale : la gouvernamentalité kurde

Gilles Dorronsoro

Les « conflits kurdes » durent, sous des formes diverses et avec des périodes d'accalmie, depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Ils présentent la particularité de se développer simultanément sur plusieurs espaces étatiques – Turquie, Iran, Irak, Syrie – et mobilisent de plus la diaspora, principalement en Europe. Depuis les années 1990, des interventions internationales et des guerres civiles, qui n'ont pas les Kurdes pour enjeu central, ont largement redéfini la carte politique du Moyen-Orient. Dans ces dynamiques complexes, qui se développent à de multiples échelles, notre objet d'études est l'émergence de régions kurdes autonomes en Syrie, en Irak et, de façon inaboutie, en Turquie¹ où, même sans perspective réaliste de voir naître un État indépendant, des institutions kurdes administrent, parfois depuis une génération, des populations civiles². Ainsi, en Irak, la protec-

1. On ne constate pas en Iran de phénomène tout à fait comparable. En effet, après la fin de la guerre Iran-Irak, l'efficacité de la répression étatique empêche tout contrôle territorial ou de la population par les partis kurdes iraniens. L'espace post-ottoman s'impose donc comme le plus adapté pour penser la formation contemporaine d'une gouvernamentalité kurde, même si les partis kurdes iraniens participent au champ politique kurde transnational et, à ce titre, ne sont pas exclus de l'analyse.

2. La république de Mahabad de 1946 est très éphémère (Eagleton, 1963). Le PDK de Barzani, entre 1961 et 1975, avait réussi à contrôler une partie du Kurdistan d'Irak, mais sans installer d'institutions stables.

tion américaine à partir de 1991 a permis la formation d'un Gouvernement régional du Kurdistan (GRK), largement autonome de Bagdad. En Turquie, les partis de la mouvance apoïste³ ont acquis une forte assise municipale dans les années 1990 et des institutions kurdes ont concurrencé directement le gouvernement central – avant d'être démantelées par l'État turc pendant la « guerre des villes » (2015-2016). Après 2011, la guerre civile syrienne a permis au PYD (Parti de l'union démocratique) – la branche syrienne du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) – de créer des institutions qui administrent des populations kurdes (et non kurdes). On vérifie ici que les guerres civiles, pourvu qu'elles durent, tendent à multiplier les institutions et à reconfigurer les rapports de pouvoir (Baczko, Dorronsoro & Quesnay, 2016 ; Vlassenroot & Raymaekers, 2008 ; Tull, 2003). En continuité avec le programme de recherches « Social Dynamics of Civil Wars », nous avons souhaité explorer ce gouvernement des Kurdes par les Kurdes dans toute sa complexité et ses variations régionales.

En quoi la littérature existante nous aide-t-elle à comprendre cette question ? Un retour sur l'histoire de la cause kurde nous servira à introduire la question de la formation d'ordres sociaux alternatifs par les partis kurdes.

Historicité de la cause kurde

Depuis les ouvrages fondateurs des années 1920 et, de façon accélérée, à partir des années 1990, un champ d'études kurdes s'est formé, avec des réseaux de chercheurs, des institutions dédiées et des revues spécialisées (Scalbert-Yücel & Le Ray, 2006 ; Alsancakli, 2016). Malgré certaines limites (Mède dans ce volume), les langues kurdes ont fait l'objet d'un apprentissage plus fréquent et l'accès au terrain est devenu plus aisé : on a pu se rendre assez facilement au Kurdistan turc dans les années 1990-2000, avant qu'il ne se ferme à nouveau ; les régions kurdes d'Irak et de Syrie sont, dans une certaine mesure accessibles, depuis 1991 et 2011 respectivement. Pourtant, s'il existe aujourd'hui nombre d'ouvrages de référence sur les Kurdes, ils portent le plus souvent sur un pays ou un parti (Watts, 2010 ; Grojean, 2017) ou développent des approches thématiques, par exemple les confréries religieuses (Bruinessen, 1992). Peu d'ouvrages ont présenté une vision synthétique (voir cependant Bozarslan, Gunes & Yadirgi, 2021) et aucun ne traite spécifiquement de notre objet.

Par ailleurs, la constitution de ce champ d'études spécialisé pose le risque de participer à la construction d'un récit homogène et, en réalité, téléologique : selon les époques, la « cause kurde » a en effet été le lieu de différentes projections imaginaires, depuis celles d'orientalistes soucieux

3. « Apo » est le surnom d'Abdullah Öcalan, le leader historique du PKK.

de comprendre – et de préserver ? – des formes de vie « traditionnelles », jusqu'à celles de militants internationalistes solidaires d'une avant-garde révolutionnaire. De fait, depuis un siècle, nombre d'acteurs ont été occupés à injecter de la cohérence dans une histoire en vérité trop complexe pour autoriser un récit linéaire.

L'identité kurde, loin d'être une évidence, est le produit de mobilisations politiques, de choix individuels, d'interactions avec d'autres groupes (Pineau et Pérouse dans ce volume). De plus, l'ethnicité intra-kurde a souvent été déterminante dans les mobilisations et les identités subjectives (Bruinessen, 1994 ; Scalbert-Yücel, 2006) ; les solidarités peuvent avoir des bases territoriales, religieuses (confrériques ou sunnites opposés aux alévis ou aux yézidis), linguistiques (zazaki, kurmandji, sorani), autant que renvoyer à une catégorie « kurde » englobante. Ces ambiguïtés constitutives se révèlent dès les révoltes des années 1920 et 1930 en Turquie : alors que la plupart d'entre elles n'ont pas de dimension nationaliste, leur caractère « kurde » est indéniable, au sens où la redéfinition de la place des Kurdes dans la Turquie républicaine en est la cause. Par ailleurs, à la différence de ceux de Turquie et d'Irak, les Kurdes de Syrie ne disposent pas d'un territoire homogène, car ils sont dispersés dans des cantons non contigus (Afrin, Kobané, Qamishli), ce qui oriente différemment les revendications.

Les assignations identitaires peuvent, en particulier dans des contextes migratoires, conduire à durcir les différences, voire à réifier un groupe ethnique, mais la réalité de la vie sociale donne aussi à voir la force des rapports de classe et des solidarités idéologiques, territoriales ou religieuses. En conséquence, le lien entre identité(s) et comportement politique est tout sauf mécanique, ce qui explique par exemple que le vote kurde en Turquie n'a jamais été majoritairement kurdiste⁴, notamment en dehors des régions majoritairement kurdes, ou que la révolution syrienne a divisé les Kurdes syriens. À l'inverse, certains partis kurdistes ont développé un agenda qui trouve un écho dans les milieux d'extrême-gauche, au-delà des populations kurdes. Le sentiment d'appartenir à une culture kurde qui se déploie sur un espace transnational n'implique donc pas *ipso facto* l'adhésion à un agenda nationaliste ou à un modèle de société. Aujourd'hui, un membre du PKK né en Europe, un militant islamiste en Syrie et un notable du Sinjar peuvent tous revendiquer une certaine kurdicité, mais peu de choses les rapprochent dans leurs valeurs, leur mode de vie ou leur projet politique.

Et, de fait, il n'y a pas *une* question kurde, mais une série d'enjeux connexes et en partie liés, qui se développent et se transforment sur plus d'un siècle dans différents espaces sociaux. Les revendications varient, car la liberté culturelle, l'intensité de la répression étatique et la place relative

4. Dans ce volume, le terme « kurdiste » marque l'appartenance au mouvement social kurde dans toute sa complexité et ses évolutions historiques.

des Kurdes dans les hiérarchies identitaires diffèrent selon les moments et les pays. Le rapport d'homologie entre ces situations ne va donc pas de soi, au-delà de l'idée trop générale de l'oppression d'une minorité. En particulier, les objets de conflit sont multiples – liberté culturelle, autonomie territoriale (voire indépendance), droits humains – et changeants. Ainsi, le PKK, initialement peu investi dans les questions culturelles, en a fait progressivement un élément central de ses revendications (Scalbert-Yücel dans ce volume).

Enfin, chacune de ces causes mobilise des configurations d'acteurs en partie différentes avec des modalités d'action variables : mobilisation diasporique, formation de partis politiques, guérilla, etc. Les échelles sont multiples – les régions majoritairement kurdes, les sociétés nationales et les espaces transnationaux – et les acteurs mobilisés de différentes natures : institutions étatiques, partis, organisations internationales, associations culturelles ou religieuses, municipalités. La pertinence d'un espace kurde résulte finalement de la présence sur le long terme d'acteurs institutionnels (armées, gouvernements, partis politiques, groupes armés, associations), de l'entretien de mémoires conflictuelles, de la formation de répertoires d'action et, enfin, de la circulation transnationale des personnes et des idées. L'émergence progressive d'un champ politique kurde transnational concrétise cette interdépendance des acteurs kurdes en concurrence/coopération autour de certains enjeux (Guillemet dans ce volume).

Sans sous-estimer les différences entre les trajectoires nationales, on note plusieurs dynamiques communes : des formes d'intégration à la société englobante, des mobilisations identitaires et, enfin, une transnationalisation des stratégies et des enjeux. Ces dynamiques ne sont ni exclusives les unes des autres, ni chronologiquement ordonnées, mais participent d'une même dialectique, ce qui incite à les considérer dans leur ensemble. L'intensification des flux (hommes, idées, biens) dans l'espace national et transnational produit ainsi des effets – à première vue paradoxaux, mais en réalité prévisibles – de différenciation identitaire. De même, la construction d'un mouvement kurde implique une participation (protostataire) accrue à l'espace national, car l'État reste la cible des revendications. De ce fait, les termes mêmes de la contestation sont dictés par les pratiques dominantes des sociétés englobantes. L'affrontement avec l'État conduit à la recherche de soutiens externes (sanctuaires, militants, reconnaissance internationale) et donc à une transnationalisation des mouvements contestataires. En Turquie, le mouvement kurde légal réussit remarquablement bien à s'intégrer dans le champ politique pendant quelques années alors que, dans le même temps, l'aile armée est dans une logique de transnationalisation toujours plus poussée.

Avec la formation de la Turquie, de la Syrie et de l'Irak après la Première Guerre mondiale, les populations kurdes sont prises dans des systèmes

politiques différents, mais qui progressivement deviennent tous autoritaires et nationalistes et imposent des régimes identitaires dévalorisant les Kurdes, voire niant leur existence dans le cas de la Turquie⁵. L'islam, élément central des hiérarchies communautaires dans l'Empire ottoman, s'efface en partie au profit d'un nationalisme ethnique turc ou arabe inspiré du modèle centre-européen, remarquable par sa radicalité et, fréquemment, sa violence. En conséquence, les Kurdes sont marginalisés au sein de ces sociétés politiques en formation et leur relégation est justifiée – ou naturalisée – par des traits culturels ou « raciaux ».

Ce constat n'empêche pas que les acteurs collectifs ou individuels kurdes, généralement en position dominée, soient amenés à participer de façon accrue aux différents champs – culturel, politique et économique – des nouveaux États en construction. Le processus d'intégration nationale de ces populations se joue à plusieurs niveaux.

Premièrement, les politiques publiques, en particulier l'enseignement obligatoire dans la langue nationale, et le développement des médias de masse font que les populations kurdes sont devenues très largement arabophones ou turcophones. L'enseignement supérieur se fait en turc ou en arabe ; la langue kurde est, selon les pays et les moments, interdite, tolérée, exclue des écoles ou utilisée uniquement dans l'enseignement secondaire (en Irak sous le régime baas). En Syrie, le kurde est exclu de l'enseignement officiel ; en Turquie, la pratique du kurde, *même orale*, est interdite jusqu'aux années 1990. Dans les villages autrefois kurdophones, les enfants s'expriment désormais le plus souvent en turc sous l'influence de la télévision (Scalbert-Yücel, 2005 et 2007) et les milieux intellectuels – y compris kurdistes – s'expriment fréquemment en turc. Au-delà de la langue, les références culturelles au sens large (sport, musique, cinéma, jeux) sont d'abord celles des sociétés nationales.

Deuxièmement, la fermeture partielle des frontières entre les États héritiers de l'Empire ottoman (et l'Iran) entraîne une recomposition des espaces économiques et migratoires. De ce point de vue, le développement d'une activité de contrebande ne compense pas la fermeture des circuits légaux, qui conduit à une réorientation et un dépérissement des économies locales (Tejel, 2006). Par exemple, la ville de Diyarbakır, qui possédait une industrie très dynamique à la fin de l'Empire ottoman, voit son statut économique profondément affecté par la fermeture des frontières avec l'Irak et la Syrie dans les premières décennies de la République turque (Beşikçi, 1991). Par

5. L'appartenance assignée à une catégorie ethnique ou religieuse a les propriétés d'un capital collectif. En effet, les identités ne sont pas seulement des principes d'affiliation territoriale ou sociale, des catégories de description ethnographique ou de perception populaire, elles signalent aussi un rang dans l'accès à différentes ressources dans le cadre d'une compétition ou d'une collaboration inégalitaire entre les groupes. Ces hiérarchies, avec leurs ambiguïtés, définissent un régime identitaire (Dorronsoro & Grojean, 2014).

ailleurs, le choix des gouvernements turc, syrien et irakien de sous-investir dans les régions kurdes ou d'exclure les populations kurdes des bénéfices des politiques de développement n'est pas contradictoire avec certaines formes d'intégration, notamment sur le marché du travail. Ainsi, la circulation de la main d'œuvre dans les espaces nationaux conduit à une présence croissante des Kurdes en dehors du Kurdistan ; ces migrations sont anciennes, mais leur ampleur diffère et participe du mouvement général d'exode rural qui transforme ces sociétés. Aujourd'hui, une majorité des Kurdes de Turquie vit en dehors des provinces à majorité kurde, avec pour effet un rapport souvent plus distant avec les revendications kurdistes. De façon assez comparable, les nécessités économiques conduisent plusieurs centaines de milliers de Kurdes de Syrie à s'installer à Alep, prolongeant une tradition migratoire très ancienne dans l'espace régional. Cette intégration accrue dans le champ économique national conduit à des formations sociales nettement différentes selon les pays. Par exemple, la grande bourgeoisie kurde de Turquie va investir (et s'installer) dans l'ouest du pays pour bénéficier de meilleures possibilités d'investissement et échapper à la marginalisation économique des villes du Sud-Est⁶. De façon générale, les élites économiques kurdes hors du Kurdistan tendent à se fondre dans la bourgeoisie turque (Pineau dans ce volume). La situation est différente en Irak et en Syrie, où les Kurdes sont largement exclus des réseaux économiques dominants qui bénéficient de la rente pétrolière ou des ressources étatiques.

Enfin, ces processus de nationalisation sont également visibles au niveau politique, les notables kurdes jouant autant le rôle de relais de l'État que de mobilisateurs au service de la cause kurde. Ainsi, au tournant des années 1929-1930, prises dans la logique de l'État-nation, les élites kurdes en Irak s'inscrivent en général dans le nouveau cadre national tout en travaillant dans certains cas à la reconnaissance de droits culturels. En 1929, six députés kurdes déposent ainsi une proposition de loi pour faire reconnaître l'usage de la langue kurde dans l'enseignement et l'intégration des Kurdes dans l'administration du nord du pays. En Turquie, les *eşraf* (notabilité ottomane) ont un rôle déterminant comme relais de l'État dans les premières décennies du régime républicain ; une des causes essentielles de l'échec des révoltes des années 1920 et 1930 est le refus des notables urbains de s'y associer.

6. Le capital investi dans la terre a un rendement moins important et les occasions d'investir dans l'industrie et les services manquent. On a souvent remarqué que l'épargne du Sud-Est ne finance pas des investissements locaux, mais plutôt les régions plus développées de l'Ouest, alors même qu'il n'y a pas eu de politique de redistribution pour contrer cette logique strictement économique. Ainsi, quand la grande bourgeoisie de Diyarbakır profite de prêts sans intérêts pour investir dans l'industrie ou le service grâce à ses bonnes relations avec l'appareil d'État, il n'y a aucune condition géographique attachée à ces prêts. Dans le même sens, l'éducation des enfants entraîne une réorientation des activités familiales. Les lieux de résidence se déplacent vers les grandes villes comme Ankara et Istanbul.

À partir des années 1950, les élus des régions kurdes demandent par ailleurs plus d'investissements étatiques pour combler le retard socio-économique des provinces de l'Est, et participent donc au processus de nationalisation (Watts, 2010 ; Bozarslan, 2009). De même, les notables tribaux gardent un rôle important au sein des partis de centre-droit jusqu'aux années 2000.

Selon les périodes et les pays, des partis kurdes légaux participent en effet au champ politique national (sauf en Syrie où la fermeture est totale). L'ancrage national de ces partis politiques kurdistes affecte alors à la fois leur programme et leur répertoire d'action, car ils sont pris dans un rapport de concurrence électorale avec les autres partis. Au Kurdistan de Turquie, par exemple, si les rapports de force électoraux sont différents du reste de la Turquie, l'AKP (Adalet ve Kalkınma Partisi, Parti de la justice et du développement), et avant lui des partis de centre-droit – le DYP (Doğru Yol Partisi, parti de la juste voie) et l'Anap (Anavatan Partisi, Parti de la mère patrie) –, sont loin d'être des acteurs marginaux. La temporalité spécifique des champs politiques nationaux (notamment les élections) tend de plus à déconnecter les différents espaces kurdes. Ainsi, les multiples tentatives d'insertion des partis kurdes dans le champ politique turc entrent en contradiction avec une logique transnationale, indépendantiste ou même fédéraliste, en raison notamment des accords électoraux avec d'autres partis (Pineau dans ce volume). Une même tension existe en Irak, où les partis kurdes participent aux coalitions parlementaires à Bagdad.

La formation d'habitus nationaux, des formes de dépendance économique et la participation à la culture dominante n'ont pas eu pour conséquence l'assimilation des populations kurdes au sens fort d'effacement des différences ou même, de façon plus limitée, de coexistence harmonieuse. En fait, l'ethnicité est restée une catégorie essentielle de classement social, de façon assumée en Irak et en Syrie, de façon plus implicite en Turquie. L'insertion croissante dans les différents espaces nationaux a dès lors entraîné la montée conjointe des revendications et de la répression. L'interaction croissante des Kurdes avec le reste de la société a logiquement produit une conscience plus forte des différences, même si, notamment en contexte migratoire, certains Kurdes ont choisi d'oublier leurs origines kurdes. L'englobement dans les sociétés nationales n'est par ailleurs pas contradictoire avec des évolutions qui particularisent les espaces kurdes sous l'effet d'une relation particulière – généralement violente – avec les institutions étatiques.

Le poids démographique des régions kurdes n'a pas diminué, malgré les tentatives d'ingénierie démographique des États (Sigalas & Tourmakine, 2008). En Turquie, le départ pour différentes raisons des non-Kurdes (génocide arménien, migrations des Arabes et des minorités religieuses, etc.) a eu pour effet d'homogénéiser les régions à majorité kurde. L'État irakien, lui, a poursuivi, dans les années 1980-1990, une stratégie qui s'est traduite par la destruction de milliers de villages (Jongerden, 2010) et l'installation

de populations arabes, notamment à Kirkouk, sans parvenir à produire des transformations décisives (Quesnay dans ce volume).

Ces opérations ont en revanche eu pour effet d'ancrer la perception d'un espace kurde distinct au sein du territoire national et, dans certains cas, transnational (Benhaïm dans ce volume). La différenciation des régions kurdes tient en effet largement aux politiques d'exception et aux campagnes de répression menées par les États. L'Irak est en guerre civile pratiquement ininterrompue depuis sa formation dans les années 1920 avec des phases d'autonomie plus ou moins poussée des régions kurdes et des reprises en main brutales par le centre. Les dernières opérations du régime de Saddam contre les régions kurdes dans les années 1980 avaient un caractère d'ethnocide, voire de génocide (Randal, 1998 ; Middle East Watch, 2003).

En Turquie, les régions kurdes ont vécu en état d'urgence la moitié du temps depuis la fondation de la république et l'offre politique nationale n'a jamais totalement convaincu l'électorat kurde. Ainsi, la proportion plus forte de votes pour les candidats indépendants aux élections législatives marque, *dès les années 1960*, le début de la différenciation électorale des régions kurdes en Turquie (Dorronsoro & Watts, 2009). Les groupes militants (à l'origine notamment du PKK) naissent dans les années 1960-70 hors des régions kurdes, chez des étudiants confrontés à des formes de discrimination sur les campus. Progressivement, les comportements politiques, les résultats électoraux, l'agenda, l'offre politique et les formes de la mobilisation définissent un sous-système politique distinct. Le coup d'État de 1980, qui conduit à une répression d'une extrême violence dans les régions kurdes, donne ensuite au PKK une position de monopole de la cause, et son exil en Syrie lui permettra de passer à la guérilla à partir de 1984.

En Syrie même, la marginalisation des Kurdes passe par leur exclusion fréquente de la nationalité (qui implique notamment l'interdiction de voter, de voyager ou de posséder la terre) ou leur exclusion de fait des cercles du pouvoir dans un régime qui célèbre l'arabité. De ce point de vue, l'alliance nouée entre le PKK et le régime syrien à la fin des années 1970 repose sur une « externalisation » de la question kurde, au sens où les Kurdes syriens peuvent s'engager au sein du PKK, qui en retour interdit toute mobilisation en Syrie même.

Depuis l'origine, le mouvement kurde est transnational, ce qui renvoie à l'idée d'un grand Kurdistan, à la persistance des liens transfrontaliers (familiaux, économiques) et à l'existence de partis transnationaux. L'aspect idéal ne doit pas être sous-estimé : le rêve d'un territoire regroupant l'ensemble des Kurdes du Moyen-Orient est un élément important de l'imaginaire kurde (Watts, 2004). Les chansons, les récits et les productions littéraires qui relatent la geste kurde circulent dans toute la région (Cavaillès, 2016). Les combats et la défaite de Barzani en 1975 ont été suivis (à la radio) par nombre de Kurdes, et, pour certains, ces événements sont à la source d'une

politisation ultérieure. Aujourd'hui, le développement des chaînes kurdes d'information en continu et les réseaux sociaux favorisent une synchronisation des différents espaces kurdes de la région. En particulier, les crises qui affectent l'espace kurde créent une temporalité spécifique à l'espace culturel kurde. Ainsi, l'exil massif des Kurdes irakiens pendant la première guerre du Golfe en 1991 ou les affrontements entre le PKK et l'État islamique à Kobané en 2014 ont eu pour effets, outre des mobilisations transnationales, une émotion profonde dans les communautés kurdes, au Moyen-Orient et dans la diaspora. Les mécanismes d'identification ne sont pas loin de ceux qui ont fonctionné lors des Printemps arabes entre Tunisiens, Égyptiens et Syriens.

Par ailleurs, les flux entre les Kurdistan se sont intensifiés à partir des années 1990, alors que les solidarités familiales et tribales et les échanges économiques avaient été largement interrompus en raison du bouclage des frontières (Yildiz, 2007). Plus récemment, la fermeture partielle des frontières sud de la Turquie a conduit à un déplacement des flux ou le passage par des pays tiers.

Pendant, si la transnationalisation du mouvement kurde a permis la formation d'un espace où les partis kurdes se réclament de la même cause, la coopération est rare et ponctuelle, car elle repose sur des calculs tactiques. En effet, le jeu sur les frontières est une ressource majeure des mouvements armés, mais aussi une limite à leur action. Face aux mouvements kurdes, les États de la région coopèrent régulièrement, par exemple l'Iran et la Turquie dans les années 1930. La défaite de 1975, qui signe la fin du PDK comme parti dominant dans tous les Kurdistan, est le résultat d'un accord signé à Alger entre l'Iran et l'Irak. Pris dans des exigences stratégiques liées aux rapports entre les États, les mouvements kurdes sont souvent amenés à se combattre mutuellement. Pendant la guerre Iran-Irak, ils s'affrontent dans un jeu d'alliances croisées. Aujourd'hui, la collaboration entre le PDK et la Turquie limite beaucoup la possibilité pour le PKK de lancer des opérations sur le territoire turc. Les bases du PKK à Kandil, où sont installées les dirigeants du mouvement sont soumises à une pression militaire constante. Ces logiques convergent pour expliquer que les partis kurdes, même s'ils revendiquent (parfois) un grand Kurdistan, sont étroitement contraints par leur enracinement dans un espace national.

Les tentatives pour construire un mouvement transnational commencent très tôt avec la révolte du mont Ararat (1926-1930) et la république de Mahabad (Bozarslan, 1997 ; Eagleton, 1963) et fonctionnent alors sur des solidarités tribales ou locales. Mais, aujourd'hui, peu de mouvements sont des acteurs régionaux, avec une dimension transnationale complète : recrutement, revendications et activités. Seul le PKK maintient une organisation sur l'ensemble des Kurdistan avec des difficultés croissantes en Turquie et en Irak en raison de la fermeture des frontières et de l'opposition du PDK.

La gouvernementalité kurde

Les régions autonomes sous contrôle de partis kurdes voient, avec un degré d'institutionnalisation variable, l'apparition d'*ordres sociaux alternatifs*, c'est-à-dire de hiérarchies identitaires, d'économies du droit et de la violence portées par des institutions en concurrence avec celles des régimes en place (Baczko & Dorronsoro, 2017)⁷. L'analyse de ces ordres sociaux nous amène, après d'autres (Hoffmann & Verweijen, 2019), à parler de «gouvernementalité» pour nous interroger sur les dispositifs de pouvoir qui traversent la société⁸. Ainsi, nous prenons quelques distances avec les travaux sur la «gouvernance rebelle⁹» qui se sont multipliés depuis une vingtaine d'années au point de constituer un sous-champ des études sur les guerres civiles. Ces travaux reposent notamment sur la dichotomie groupes armés/population civile (Kalyvas, 2006 ; Kasfir, 2005 ; Arjona, 2016), alors que ces catégories, d'origine juridique, limitent par trop l'analyse (Mède dans ce volume). La notion de «groupe armé» apparaît trop restreinte pour appréhender des formations complexes qui sont aussi des partis politiques à l'idéologie constituée, avec des militants et des sympathisants, une aile légale dans certains cas, une mouvance d'institutions culturelles, économiques, politiques et, parfois, un parlement régional. De même, les phénomènes de clientélisation et de surveillance de la société dans le nord de l'Irak (Quesnay dans ce volume) interdisent de penser une délimitation claire entre les institutions, les partis et la société.

Les études réunies ici mettent en évidence le rôle central des partis dans la constitution de la gouvernementalité kurde : genèse de nouvelles institutions, mise en place d'une nouvelle hiérarchie identitaire et, enfin, clientélisation des sociétés. L'hypothèse sous-jacente à notre travail est que les partis politiques kurdes sont la matrice du gouvernement des populations, car – c'est une particularité par rapport à d'autres guerres civiles –, ils ont une histoire longue, un militantisme très ancré dans les sociétés locales et des projets politiques qui orientent effectivement leur action¹⁰. Ils constituent

7. En Turquie, à la différence de l'Irak et de la Syrie, la construction d'une société alternative, basée notamment sur le contrôle des municipalités, est resté embryonnaire, car il n'a jamais abouti à une fermeture territoriale et une appropriation des activités régaliennes comme la justice et la police.

8. L'idée de gouvernementalité désigne l'ensemble des dispositifs, des savoirs et des institutions qui ordonnent, hiérarchisent et donnent forme à la société. Voir Foucault, 2004 : 111-112.

9. Le choix du terme de «gouvernance» renvoie à une volonté de marquer, d'une part, la différence avec les institutions étatiques (Arjona, Kasfir & Mampilly, 2014 ; Mampilly, 2011) et, d'autre part, d'englober l'ensemble des relations entre les groupes armés et la population.

10. Nous nous écartons sur certains points des recherches, notamment africanistes, qui mettent en avant une «fluidité» dans les modes de gouvernement (Tull, 2003 ; Vlassenroot, 2008 ; Raeymaekers, 2011). Par exemple, Schlichte (2009) montre que les groupes armés sont

la source principale des dispositifs qui façonnent la société – des rapports de genre au droit de la propriété. Sans postuler une cohérence nécessaire de ces dispositifs, ni l'absence de contestation, au moins par l'inertie ou l'évitement, la capacité des partis – par exemple à juger, à transformer la hiérarchie ethnique ou à définir les règles d'une économie politique – instaure une relation de pouvoir profondément asymétrique avec le reste de la société. L'hypothèse d'un contrat social entre les partis et la population (Arjona, 2014) ne semble donc pas vérifiée, ni l'idée que le développement antérieur des institutions (Mampilly, 2011) ou la culture politique de la population (Wood, 2003) influent de façon décisive sur la capacité des insurgés à construire des institutions (Staniland, 2012)¹¹. Il semble ainsi que la structuration très forte des partis kurdes explique que nos conclusions soient différentes.

En conséquence, l'environnement n'est pas une donnée stable à laquelle les partis devraient passivement s'adapter ; ils produisent différentes ressources (financements, loyautés, combattants) à partir d'un modèle idéologique et organisationnel. Ce résultat contredit notamment le courant inspiré des théories du choix rationnel, dont les travaux résument les acteurs à des machines à maximiser leur intérêt. À la suite des travaux d'Olson (1993), qui distingue les « *stationary bandits* » et les « *roving bandits* », Weinstein (2007) oppose ainsi les groupes « activistes », aux ressources principalement locales et dépendant socialement et économiquement de la population, aux groupes « opportunistes », ayant peu de ressources économiques locales en dehors de l'extorsion. De même, l'hypothèse de Kalyvas selon laquelle le niveau de violence d'un groupe dépendrait des modalités de son contrôle sur un territoire *quelle que soit son idéologie* n'est pas vérifiée sur nos terrains, pas plus que celle postulant qu'un groupe armé ne met en place d'institutions de gouvernement que s'il est assuré du soutien de la population¹².

Quel que soit le degré de complétude et de stabilité de ces ordres sociaux alternatifs, les partis politiques sont donc les acteurs qui définissent le

contraints dans leur utilisation de la violence par des configurations complexes ; Lund (2006) conclut que le retrait de l'État ouvre un espace à d'autres institutions, ou autorités publiques, qui participent à la gouvernamentalité de façon plus ou moins formelle et institutionnalisée.

11. La concurrence entre les groupes ne semble pas non plus affecter significativement les dispositifs de gouvernement choisis, bien que le parti puisse être amené à exercer sur une surveillance sociale accrue (Quesnay dans ce volume). Les hypothèses de Metelits (2009), pour qui la compétition politique détermine le mode de gouvernement, ne sont donc pas vérifiées. Pour ce dernier, une menace trop importante pour la survie du groupe entraîne l'usage de la coercition pour éliminer un rival ; à l'inverse, l'absence de compétition amènerait le groupe à construire un système de gouvernement stable.

12. Pour Kalyvas (2006), plus le contrôle du groupe sur une zone est fort, plus le niveau de violence déployé sera faible et discriminé, ce qui ne se vérifie pas, par exemple, pour l'État islamique.

nouvel ordre social par le biais de *gouvernements partisans* (Mède dans ce volume), dont la forme diffère, mais qui donnent à voir une faible autonomie des institutions publiques par rapport aux organisations politiques. Les mouvements politico-militaires qui nous intéressent en premier lieu – le PDK (Partiya Demokrata Kurdistanê, Parti démocratique du Kurdistan), le PKK, voire l'UPK (Union patriotique du Kurdistan) dans une moindre mesure – ont de fait une forte identité partisane. Dans ses pratiques, le PDK reprend en partie l'héritage du parti Baas, dans le sens d'un contrôle étroit de la société. En particulier, la convergence de la socialisation familiale et partisane permet une stabilité du militantisme, qui se conjugue avec le contrôle des instances dirigeantes par une élite liée à la famille Barzani. Pour sa part, le PKK propose une idéologie ethno-nationaliste et internationaliste. Sa conversion au « confédéralisme démocratique » (Grojean dans ce volume) constitue certes une rupture, mais sa structure interne reste celle d'un mouvement léniniste organisé autour de cadres tenus à une discipline militaire, et la production d'un homme nouveau demeure la logique dominante (Grojean, 2017). Par exemple le parti pratique, comme souvent dans les mouvements révolutionnaires, un contrôle de la sexualité, avec l'interdiction du mariage pour les cadres du mouvement (et des sanctions en cas de relations amoureuses).

Si l'on constate une même volonté de contrôle de la société par les partis, la mise en place d'institutions kurdes donne à voir deux modalités un peu différentes de gouvernement partisan. Le PKK cherche à pénétrer la société par la multiplication d'organisations qui sont en dernière instance sous le contrôle du parti. Pour leur part, le PDK et l'UPK limitent autant que possible le fonctionnement des institutions du Gouvernement Régional du Kurdistan, notamment son accès aux ressources économiques. Après une période où certaines institutions se sont autonomisées (notamment le parlement), la compétition politique interne au Kurdistan irakien a finalement conduit à l'affirmation des partis au détriment des institutions (Mède dans ce volume).

Les ordres sociaux kurdes émergents imposent une nouvelle hiérarchie identitaire qui réorganise la société locale, notamment à travers les politiques culturelles, l'établissement de quotas, la gestion de la circulation et de l'installation des populations, la modification des circuits économiques (Haenni & Legrand dans ce volume; Quesnay dans ce volume). Dans les zones de peuplement mixte, ces politiques entraînent une remise en question des solidarités de classe ou de territoire. Sur un plan culturel, à partir des années 1990, l'autonomie des Kurdes en Irak entraîne initialement un recul de l'arabe au profit du kurde et, pour l'enseignement supérieur, de l'anglais. Sur le plan démographique, les mouvements kurdes ont renversé les politiques d'arabisation en réinstallant des populations kurdes, notamment à Kirkouk (Quesnay dans ce volume). Les guerres civiles en Syrie et

en Irak ont cependant créé des flux de réfugiés internes ou en provenance des pays voisins, qui ont remis en cause, au moins provisoirement, les équilibres démographiques. Par exemple, des centaines de milliers de réfugiés irakiens sunnites se sont réfugiés au GRK ; des Syriens arabes ont afflué dans l'enclave kurde d'Afrin.

Les trois espaces kurdes étudiés fonctionnent au sein d'économies politiques profondément différentes, mais toutes marquées par une compénétration du politique et de l'économique. Ainsi, les partis dans le nord de l'Irak bénéficient d'une économie rentière où les revenus du pétrole sont déterminants, notamment pour le PDK, et ils contrôlent l'accès aux ressources publiques (emploi public, logement, bourses dans l'enseignement, etc.). Par ailleurs, le cas du Rojava montre l'installation par le PYD d'une économie de guerre qui permet de financer le PKK dans sa lutte sur d'autres espaces (Irak et surtout Turquie). En Turquie, le mouvement kurde légal a cherché ces dernières années à créer les conditions de l'émergence d'un champ économique kurde, mais le projet apoïste a échoué en raison de la répression et, surtout, de l'impossibilité d'autonomiser une économie fortement capitalisée et totalement intégrée dans l'espace national (voir Nicolas Ressler-Fessy dans ce volume).

L'international – des ONG aux pressions des gouvernements étrangers – joue un rôle central dans les formes prises par la gouvernamentalité dans les situations de guerre civile, comme l'ont montré Branch & Mampilly (2005) sur d'autres terrains. Jusqu'aux années 1990, les contraintes internationales jouent structurellement contre les mouvements kurdes et l'instrumentalisation des mouvements kurdes par les États de la région ne débouchent jamais sur une autonomie durable. Cependant, la guerre civile en Irak puis, à partir de 2011, en Syrie créent des contextes où ces États perdent le contrôle des régions kurdes. Le rôle des puissances non régionales, en premier lieu les États-Unis, est ici central, car les deux régions kurdes autonomes sont, de fait, sanctuarisées par les troupes américaines. Par ailleurs, en Turquie, le mouvement kurde se développe sous la protection (très relative) de l'Union européenne dans les années 2000 au moment où le projet d'adhésion à l'UE est encore une perspective réaliste.

Le répertoire d'action et le projet politique des partis kurdes sont directement affectés par ce contexte. Tout d'abord, la phase actuelle (depuis 1991) se caractérise par une double action des mouvements kurdes à l'international : mobiliser pour obtenir des soutiens et mimer l'État en reprenant les formes canoniques de la diplomatie (rencontres au sommet, équipes de négociation). Si le PDK multiplie les signes symboliques de la construction d'une représentation paraétatique à l'étranger à partir du GRK – sans, par ailleurs, disposer de soutiens militants significatifs –, l'action du PKK est, elle, marquée par la coexistence d'un double régime, militant et diplomatique. L'action transnationale de soutien (via le PKK en Europe) mobilise les

militants d'extrême gauche autour d'un discours révolutionnaire, mais, en parallèle, le parti s'affiche comme un interlocuteur des États-Unis sans pour autant qu'il n'y ait de perspective de reconnaissance politique d'un parti listé comme terroriste par les puissances occidentales (Haenni & Legrand dans ce volume).

De plus, le gouvernement de la population est contraint par les soutiens internationaux. Ainsi, la pression américaine a obligé le PDK et l'UPK à passer des accords pour stabiliser les institutions du GRK, ce qui a amené les deux rivaux historiques à accepter un partage du pouvoir, au moins pour un temps. De plus, la répression contre les opposants est en partie limitée par le poids des États-Unis et leur volonté dans les années 2010 de faire émerger une « société civile » au Kurdistan d'Irak. Mais l'exemple le plus spectaculaire reste celui du PYD en Syrie, qui est amené, du fait de son alliance avec les États-Unis, à étendre son contrôle à des régions peuplées d'Arabes et à reformuler assez largement son projet politique (Haenni & Legrand dans ce volume).

Enfin, on soulignera ici que les sociétés englobantes connaissent des transformations significatives sous l'effet du conflit kurde : les hiérarchies identitaires sont remises en cause avec les tensions qui en résultent, les champs politiques sont affectés, ainsi que les politiques extérieures. D'abord, on constate depuis les années 1990 la fin des projets nationalistes sur un modèle kémaliste ou baassiste. Ces transformations sont liées à des dynamiques internes, mais aussi à la gestion des conflits régionaux et aux interventions internationales. En Turquie, la reconnaissance de l'existence des Kurdes tient beaucoup à la première guerre du Golfe et à la présence en Turquie de centaines de milliers de réfugiés kurdes d'Irak et des médias internationaux. En Irak, l'autonomie des Kurdes à partir de 1991 et l'invasion américaine en 2003 redéfinissent la place des Kurdes, de même qu'en Syrie la guerre civile installe plusieurs régimes identitaires (Baczko, Dorronsoro & Quesnay 2016).

Ensuite, les partis kurdes sont présents dans le jeu national et, dans certains cas, participent de façon déterminante aux équilibres nationaux. Jalal Talabani a été président de l'Irak pendant près d'une décennie (2005-2014) et les députés kurdes au parlement national ont une influence, limitée mais réelle. De même, en Turquie, les résultats électoraux des régions kurdes peuvent faire basculer une majorité à l'Assemblée nationale. Enfin, pour des raisons complexes, qui ne tiennent pas uniquement à la question kurde, la Turquie et l'Iran ont transformé leur politique extérieure dans le sens d'une intervention soutenue dans les espaces nationaux voisins *et* d'un contrôle renforcé de leurs frontières. La Turquie est militairement présente dans le nord de l'Irak et de la Syrie ; l'Iran intervient directement en Irak et en Syrie ; certains acteurs irakiens interviennent en Syrie. Ces transformations sont d'abord des réactions à une série de ruptures depuis la fin de l'affrontement

Est-Ouest et la première guerre du Golfe (Benhaïm dans ce volume). En ce sens, l'ouverture de l'espace kurde aux interventions des États en Irak et en Syrie va de pair avec une réaffirmation de la souveraineté turque au détriment de ses voisins.

Quel bilan tirer de ces expériences de gouvernement des populations par les organisations kurdes ? D'abord, le projet d'un État kurde n'a jamais été aussi lointain, les partis sont tous étroitement dépendants d'intérêts étatiques. Ainsi, les régions autonomes ne survivent que sous la protection, précaire, des États-Unis et en raison de guerres civiles qui s'installent dans la durée. De même, l'absence de construction institutionnelle dans le Nord Irak après 30 ans d'autonomie montre l'impasse des mouvements kurdes, alors même que le PYD a radicalement transformé son projet initial. Le PDK est en effet devenu un instrument de la politique turque, notamment dans sa lutte contre le PKK. Ensuite, les organisations kurdes se sont révélées autoritaires dans leur gestion de la population kurde et des groupes non kurdes, la chute de Kirkouk a ainsi révélé la faible base sociale des mouvements kurdes dans un environnement historiquement multiculturel. La désillusion de la population kurde d'Irak par rapport au projet nationaliste se constate par exemple dans le retour de la pratique de l'arabe. Enfin, malgré les efforts du PKK, seule organisation kurde véritablement transnationale, la trajectoire politique, sociale et culturelle des Kurdistan est de plus en plus divergente. Pour autant, ces expériences ont radicalement transformé la place des Kurdes dans les systèmes politiques régionaux de façon parfois inattendue – le PYD en Syrie par exemple – et généralement dans le sens d'une plus grande reconnaissance de la place de la minorité kurde, ce qui est à distinguer d'un projet nationaliste visiblement en crise.

Organisation de l'ouvrage

La première partie de l'ouvrage est consacrée aux partis kurdes et à la façon dont leur histoire, leurs structures partisans et les rapports de concurrence qu'ils entretiennent définissent les paramètres de la gouvernamentalité kurde. Olivier Grojean rappelle en premier lieu que le PKK a une longue expérience de gestion des populations, au sein notamment des camps de réfugiés à partir des années 1980. La clandestinité ou la formation des cadres font émerger une gouvernamentalité spécifique, qui évolue ensuite avec le tournant idéologique des années 2000, c'est-à-dire l'adoption du « confédéralisme démocratique ». Hardy Mède analyse ensuite les dispositifs de reproduction d'un militantisme intergénérationnel au sein du PDK. Alors que le leadership du parti appartient aux descendants des grandes figures de la résistance qui ont participé aux combats des années 1960-1970, la transmission familiale du militantisme, au niveau local et à la base du parti,

répond à cette logique familiale de reproduction du pouvoir au sommet de la hiérarchie partisane. Par ailleurs, le PDK déploie des dispositifs d'intéressements pour entretenir l'engagement militant, principalement la distribution d'emplois publics dans les régions qu'il contrôle. Sarah Guillemet aborde enfin la question du genre au sein du PKK et du Komala comme une question structurante à la fois de la dynamique interne des partis kurdes et des rapports de concurrence dans le champ politique kurde.

Dans une seconde partie, nous verrons la fabrique des ordres sociaux kurdes. Hardy Mède présente l'ordre social partisan au Kurdistan d'Irak, organisé autour d'un duopole entre le PDK et l'UPK, qui permet un partage des postes et des ressources au GRK. Cette division entrave la constitution de monopoles au profit du GRK et explique le rôle décisif des organes centraux du PDK et de l'UPK dans le gouvernement des populations. Quand l'intervention militaire américaine entraîne la chute du régime Baas et l'émergence de nouveaux entrepreneurs politiques au Kurdistan, la réaction des partis sera le recours à un clientélisme massif pour apaiser les mécontentements et la mise en place d'un contrôle sécuritaire de la société. Boris James aborde ensuite la question du gouvernement du Rojava à partir des manuels d'histoire. Avec l'enseignement de l'histoire, la mouvance apoïste est en mesure de diffuser sa vision politique et historique, le «confédéralisme démocratique», qui entraîne une redéfinition du nationalisme kurde. Pour sa part, Clémence Scalbert-Yücel met en évidence les mécanismes d'autonomisation du champ culturel en Turquie. En montrant les effets de concurrence au sein du mouvement kurde, d'une part, et entre les partis kurdes et l'État, d'autre part, ce chapitre souligne que la construction d'institutions culturelles kurdes n'aboutit pas à un contrôle total du parti sur le champ culturel. Nicolas Ressler-Fessy montre enfin les difficultés d'autonomisation d'un champ économique kurde en Turquie et, plus spécifiquement, la genèse d'une revendication kurdiste dans le champ patronal entre 2012 et 2015. Initialement hors de la coalition sociale qui soutient le mouvement kurde, les institutions patronales se sont progressivement vues associées aux projets économiques des municipalités kurdes et, du fait d'une convergence d'intérêts, ont appuyé le projet d'un espace économique régional kurde.

Dans une troisième partie, nous nous attacherons à comprendre la gouvernamentalité kurde face à des réalités complexes, notamment en contexte multiethnique. Cléa Pineau s'intéresse à l'échec de l'apoïsme municipal à Mersin (Turquie) et à la recomposition du mouvement kurde, pris dans les contraintes légales et électorales et, surtout, confronté à la porosité avec la société englobante, qui interdit la fermeture de la communauté kurde. Patrick Haenni et Felix Legrand analysent pour leur part les transformations du projet apoïste pris dans les réalités syriennes. Ce projet se matérialise en Syrie par la création d'institutions sous le contrôle direct du parti, avec pour effet de neutraliser toute concurrence politique de la part des autres

mouvements kurdes. La prise de contrôle par le mouvement apoïste de territoires habités par des populations arabes est théoriquement en phase avec le renoncement à l'ethno-nationalisme kurde et son remplacement par une idéologie d'inspiration libertaire. Mais celle-ci coexiste dans les faits avec une structuration léniniste du parti, renforcée par les contraintes sécuritaires. Enfin, Arthur Quesnay étudie le gouvernement kurde à Kirkouk, une des principales villes d'Irak. Alors que l'ethnicité n'y était pas historiquement le principe d'organisation unique ou dominant, l'irruption d'un parti ethno-nationaliste entraîne l'imposition brutale d'une nouvelle hiérarchie identitaire et d'un nouveau modèle de gouvernement. Celui-ci est caractérisé par une fusion entre parti et institutions publiques, un maillage étroit de la société par les institutions locales du parti et une intrication de l'économie et du politique.

La dernière partie est consacrée aux effets sur les sociétés englobantes. Jean-François Pérouse rappelle les effets directs et indirects du mouvement kurde sur la société turque. Les mobilisations kurdes ont provoqué – ou accéléré – un mouvement plus général de remise en cause de la hiérarchie identitaire, à la fois ethnique et de genre, voire un élargissement à l'écologie – avec les tensions qui en résultent, notamment dans les mouvements syndicaux. Mais l'auteur constate également des crispations identitaires, avec la montée des discours religieux, l'invention d'une autochtonie turque, l'appropriation de symboles (comme le *newroz* kurde) et la mobilisation des martyrs au service du nationalisme turc. Yohanan Benhaïm montre, enfin, la concurrence entre le mouvement apoïste et le gouvernement turc dans l'espace transfrontalier créé par les crises syrienne et irakienne. La transnationalisation du conflit, loin de profiter uniquement au mouvement kurde, permet à l'État turc de réaffirmer par la force sa souveraineté dans les régions kurdes du Sud-Est et d'élargir son influence sur une bande frontalière au nord de la Syrie. Celle-ci constitue aux yeux d'Ankara un « étranger proche », et l'intervention militaire est justifiée par des considérations à la fois sécuritaires – le « séparatisme » kurde – et ethno-nationales – la protection des populations turkmènes en dehors de la Turquie.

Bibliographie

- Alsancakli, Sacha, « The Early History of Kurdish Studies (1787-1901) » *Welt des Islams*, Brill Academic Publishers, 56 (1), pp. 55-88, 2016.
- Appadurai, Arjun, *Géographie de la colère, la violence à l'âge de la globalisation*, Payot, 2007.
- Arjona, Arjun, "Wartime Institutions: A Research Agenda", *Journal of Conflict Resolution*, Vol. 58 (8), 2014.
- Arjona A., Kasfir N. & Mampilly, Z., *Rebel governance in Civil Wars*, 2014.
- Arjona, A. "Local Orders in Warring Times: Armed Groups' and Civilians' Strategies in Civil War" *Qualitative Methods*. Spring 2008.
- Kasfir N. "Army in Uganda, 1981-86", *The Journal of Modern African Studies* 43:2, 271-96, 2005.
- Arnaut, K. & Højbjerg, C. K. « Gouvernance et ethnographie en temps de crise : De l'étude des ordres émergents dans l'Afrique entre guerre et paix » *Politique africaine* (111), 5-21, 2008.
- Baczko Adam, Dorronsoro Gilles, « Pour une approche sociologique des guerres civiles », *Revue française de science politique*, 2017/2 (Vol. 67), p. 309-327.
- Baczko, Adam, Dorronsoro, Gilles & Quesnay, Arthur, *Syrie. Anatomie d'une guerre civile*, CNRS Editions, 2016.
- Beşikçi, İsmail, *Doğu Anadolu'nun Düzeni, Sosyo-Ekonomik ve Etnik Temeller*, 1969.
- Beşikçi, İsmail, *Kurdistan & Turkish Colonialism: Selected Writings*. Londres, Kurdistan Solidarity Committee and Kurdistan Information Centre, 1991.
- Beşikçi, İsmail, *International Colony Kurdistan*, Londres, Gomidas Institute, 2015.
- Bierschenk T & Olivier de Sardan J.-P. JP "Local powers and a distant state in rural central African republic", *Journal of Modern African Studies*, vol. 35, n° 3, pp 441-468, 1997.
- Bozarslan Hamit, *La question kurde, État et minorités au Moyen Orient*, Presses de Sciences Po, 1997.
- Bozarslan, Hamit, "Research Guide: Kurdish Studies", *MERIA News* 3, 2000
URL: <http://meria.idc.ac.il/news/2000/00news3.html#Kurds>.
- Bozarslan, H., Gunes, C., & Yadirgi, V. (eds.), *The Cambridge History of the Kurds*. Cambridge: Cambridge University Press, 2021.
- Bozarslan, Hamit, *Conflit kurde : Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris : Éditions Autrement, 2009.

- Branch A., Mampilly, Z., "Winning the war, but losing the peace? The dilemma of SPLM/A civil administration and the tasks ahead." *The Journal of Modern African Studies* 43 (01):1-20, 2005.
- Branch, A. "Humanitarianism, Violence, and the Camp in Northern Uganda" *Civil Wars*, 11 (4), pp. 477-501, 2009.
- Bruinessen Martin Van, *Kurdish Ethno-Nationalism versus Nation-Building States*. Collected Articles, Istanbul, Isis Press, 2000.
- Bruinessen Martin Van, « Nationalisme kurde et nationalité intra kurde », *Peuples Méditerranéens*, n° 68-69, 1994.
- Bruinessen Martin Van, *Agha, Shaikh, and State: The Social and Political Structures of Kurdistan*, Zed Books, 1992.
- Callaghy, T., Kassimir, R. & Latham, R., *Intervention and transnationalism in Africa*, Cambridge: Cambridge University Press, 2001.
- Cavaillès, Sylvain, « L'Hétérotopie kurdistani : défense et illustration d'un territoire littéraire », *European Journal of Turkish Studies*, 23, 2016.
- De Waal, A., *Famine crimes*. London: African Rights & the International African Institute in association with James Currey, Oxford & Indiana University Press, Bloomington, 1997.
- Dorronsoro Gilles (dir.), *La Turquie contestée. Mobilisations sociales et régime sécuritaire*, Paris, CNRS Editions, 2005.
- Dorronsoro, Gilles & GROJEAN, Olivier "Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie", *European Journal of Turkish Studies*, 2004, § 2, URL: <http://www.ejts.org/document198.html>.
- Dorronsoro, Gilles & Grojean, Olivier (dir.) (2014), *Identités et politique : de la différenciation culturelle au conflit*, Les Presses Sciences Po.
- Dorronsoro, Gilles et Watts, Nicole, "Toward Kurdish Distinctiveness in Electoral Politics: The 1977 Local Elections in Diyarbakır", *International Journal of Middle East Studies*, 41, 2009, p. 457-478.
- Dorronsoro, Gilles, « Les révoltes au Kurdistan de Turquie », Papier non publié, 2011, URL : <http://www.gillesdorronsoro.com/src/workingPaper/LesRevoltesAuKurdistanDeTurquie.pdf>.
- Eagleton, W., "The Kurdish Republic of 1946", *Bulletin of School of Oriental and African Studies*, 27/452/455, 142 p, 1964.
- Eagleton, William, Jr., *The Kurdish Republic of 1946*, Oxford University Press, London 1963.
- Foucault, Michel, *Sécurité, territoire, population*, Paris, Seuil, 2004, pp. 111-112.
- Grojean, Olivier, *La révolution kurde. Le PKK et la fabrique d'une utopie*, Paris, La Découverte, 2017.

- Thomas Blom Hansen, Finn Stepputat, George Steinmetz and Julia Adams, *States of imagination: ethnographic explorations of the postcolonial state*, Duke University Press, 2001.
- Hilhorst, D. and Jansen, B., "Humanitarian Space as Arena: A Perspective on the Everyday Politics of Aid", *Development and Change*, 41 (6), pp. 1117-1139, 2010.
- Hoffmann, Kasper, Verweijen, Judith (2019) « Rebel rule: a governmentally perspective », *African Affairs*, 118 (471), p. 352-374.
- Jongerden Joost et Akkaya, Ahmet H. "Born from the Left. The making of the PKK", in Marlies Casier et Joost Jongerden (dir.), *Nationalisms and Politics in Turkey. Political Islam, Kemalism and the Kurdish Issue*, Routledge, New York, 2011, p. 123-142.
- Jongerden Joost et Akkaya, Ahmet H. "Democratic Confederalism as a Kurdish Spring: The PKK and the Quest for Radical Democracy", in Mohammed M. A. AHMED et Michael GUNTER (dir.), *The Kurdish Spring. Geopolitical Changes and the Kurds*, London, Mazda Publishers, 2013, p. 163-185.
- Jongerden Joost « Village Evacuation and Reconstruction in Kurdistan (1993-2002) », *Études rurales*, n° 186, 2010, p. 77-100.
- Kalyvas, S, *The Logic of Violence in Civil War*, Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Kasfir, N., "Guerrillas and civilian participation: The National Resistance Army in Uganda, 1981-86" *The Journal of Modern African Studies*, 43 (2), 2005, p. 271-296.
- Keen, D., "'The camp' and 'the lesser evil': humanitarianism in Sri Lanka". *Conflict, Security & Development*, 14 (1), pp. 1-31, 2013.
- Kingston & Spears, *States-within-states: incipient political entities in the post-Cold War era*, 2004.
- Lischer, S., "Collateral Damage: Humanitarian Assistance as a Cause of Conflict". *International Security*, 28 (1), pp. 79-109, 2003.
- Lund C., "Twilight institutions: Public authority and local politics in Africa", *Development and Change*, vol. 37, n° 4, 2006.
- Mampilly Z. C., *Rebel Rulers: Insurgent Governance and Civilian Life during War*, Ithaca, NY: Cornell University Press, 2011.
- Menkhaus, K., « Governance Without Government in Somalia: Spoilers, State Building, and the Politics of Coping », *International Security* 31 (3), 74-106, 2007.
- Metelits, C., *The Consequences of Rivalry: Explaining Insurgent Violence Using Fuzzy Sets*, 2009.

- Metelits, Claire, *Inside Insurgency. Violence, Civilians, and Revolutionary Group Behavior*, New York University Press, 2010.
- Middle East Watch, *Génocide en Irak. La campagne d'Anfal contre les Kurdes*, Paris, Karthala, 2003.
- Migdal, J. S., & Schlichte, Klaus "Rethinking the State" in K. Schlichte (éd.), *The Dynamics of States: The Formation and Crises of State Domination*, Aldershot: Ashgate Publishing, 1-40, 2005.
- Nordstrom, C. *Shadows of war*. Berkeley: University of California Press, 2004.
- Olson, M., "Dictatorship, Democracy, and Development", *The American Political Science Review* 87, no. 3: 567-76, 1993.
- Pandolfi, M., "Une souveraineté mouvante et supracoloniale". *Multitudes*, 3 (3), 2000.
- Raeymaekers, T., "Protection for Sale? War and the Transformation of Regulation on the Congo-Ugandan Border" in T. Hagmann & D. Péclard (Eds.), *Negotiating Statehood. Dynamics of Power and Domination in Africa*, London: Wiley-Blackwell, 24-48, 2011.
- Randal, Jonathan C. *After Such Knowledge, What Forgiveness?: My Encounters with Kurdistan*, Westview Press, 1998.
- Richards, P & Helander, B. (2005), *No peace, no war: an anthropology of contemporary armed conflicts*, Ohio University Press Oxford: J. Currey, 2005.
- Scalbert-Yücel Clémence et Le Ray, Marie, « Knowledge, ideology and power. Deconstructing Kurdish Studies », *European Journal of Turkish Studies* [Online], 5 2006, Online since 05 March 2015, connection on 05 May 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ejts/777>.
- Scalbert-Yücel, Clémence « Diversité culturelle et hiérarchie ethnique. L'usage des catégories dans le conflit kurde en Turquie », in Gilles Dorronsoro et Olivier Grojean, *Identités et politique. De la différenciation culturelle au conflit*, Presses de Science Po, Paris, 2014, p. 117-144.
- Scalbert-Yücel, Clémence « Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l'assimilation à la colonisation », *L'information géographique*, Vol. 71, n° 1, 2007.
- Scalbert-Yücel, Clémence, « Les langues des Kurdes de Turquie, la nécessité de repenser l'expression "langue kurde" », *Langage et société*, édition de la maison des sciences de l'Homme, n° 117, 2006.
- Scalbert-Yücel, Clémence, *Conflit linguistique et champ littéraire kurde en Turquie*, Paris-Sorbonne, thèse de doctorat d'histoire, dirigée par Michel Korinman, 2005.

- Schlichte, Klaus, *In the Shadow of Violence: The Politics of Armed Groups*, 2009.
- Staniland, Paul, *States, Insurgents, and Wartime Political Orders*, 2012.
- Tejel, Jordi « Les Kurdes de Syrie, de la “dissimulation” à la “visibilité” ? », in *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 115-116, 2006, p. 117-133.
- Tejel, Jordi, *Syria's Kurds. History, Politics and Society* (Routledge, 2009).
- Sigalas Nikos & Toumarkine, Alexandre, “Ingénierie démographique, génocide, nettoyage ethnique. Les paradigmes dominants pour l'étude de la violence sur les populations minoritaires en Turquie et dans les Balkans”, *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], 7 | 2008.
- Tull, D. “A reconfiguration of political order? The state of the state in North Kivu (DR Congo)”, *African Affairs*, 102 (408), pp. 429-446, 2003.
- Vlassenroot, K. (trad Delaleuwe, N.), « Négocier et contester l'ordre public dans l'Est de la République démocratique du Congo », *Politique africaine*, 111 (3), 2008.
- Watts Nicole “Institutionalizing Virtual Kurdistan West: Transnational Networks and Ethnic Contention in International Affairs”, in *Boundaries and Belonging: States and Societies in the Struggle to Shape Identities and Local Practices*, ed. by Joel Migdal, Cambridge: Cambridge University Press, 2004.
- Watts, Nicole, *Activists in Office: Kurdish Politics and Protest in Turkey*, Washington: University of Washington Press, 2010.
- Watts, Nicole, “The Role of Symbolic Capital in Protest: State-Society relations and the Destruction of the Halabja Martyrs Monument in the Kurdistan Region of Iraq”, *Comparative Studies of studies Asia, Africa and the Middle east*, vol. 32, n° 1, 2002.
- Weinstein, Jeremy M. *Inside rebellion: the politics of insurgent violence*, Cambridge, New York: Cambridge University Press, 2007.
- Wickham-Crowley, T “The Rise (and Sometimes Fall) of Guerrilla Governments in Latin America” *Sociological Forum* 2, no. 3 (1987): 473-99.
- Wickham-Crowley, Timothy, *Guerrillas and Revolution in Latin America: A Comparative Study of Insurgents and Regimes since 1956*, Princeton, N.J.: Princeton University Press, 1991.
- Wood, E J, *Insurgent collective action and civil war in El Salvador*, Cambridge: Cambridge University Press, 2003.
- Yildiz, Kerim, *The Kurds in Iraq: Past, Present and Future*, Londres: Pluto Press, 2007.

PARTIE 1

Les partis, matrice de la gouvernamentalité kurde

1

Ordre partisan et gouvernement des populations : pour une sociogénèse des matrices de pouvoir du PKK

Olivier Grojean

Les partis politiques, les organisations sociales ou religieuses ne se transforment que rarement en autorités légitimes concurrentes des États : de manière générale, ce phénomène n'intervient que dans les situations révolutionnaires ou les guerres civiles (Fillieule & Bennani-Chraïbi, 2012 ; Allal & Pierret, 2013 ; Baczko, Dorronsoro & Quesnay, 2016 ; Baczko & Dorronsoro, 2017), quand des institutions parallèles reprennent ou inventent des manières de se substituer aux modes de gouvernement étatiques « traditionnels » et contestés¹. Le Moyen-Orient constitue ici une région remarquable par le nombre, l'intensité, la longueur et la récurrence des conflits, signalant, par-delà la diversité des régimes sécuritaires ou autoritaires qui y dominent, la contestation incessante des États post-impériaux depuis un siècle. Comme nombre de groupes palestiniens, libanais, arméniens, turcs, iraniens ou

1. Charles Tilly définit une situation révolutionnaire comme une « situation de souveraineté multiple dans laquelle le pouvoir étatique fait l'objet de prétentions concurrentes soutenues par une fraction significative de la population et sans que ledit pouvoir puisse ou veuille réprimer la coalition oppositionnelle » (Fillieule & Bennani-Chraïbi, 2012 : 769).

islamistes, les mouvements kurdes d'Iran, d'Irak et de Turquie (PDKI, Komala, PDK, UPK et PKK) contestent depuis des décennies les autorités étatiques ; toutes ces organisations non étatiques – qui n'en constituent pas moins sociologiquement des « institutions » – ont à, certains moments, gouverné de manière quasi souveraine des populations qui les soutenaient ou, au contraire, ne leur étaient pas favorables. En d'autres termes, ces groupes contestant une ou plusieurs autorités étatiques ont eux-mêmes constitué une autorité pour les populations qu'ils contrôlaient.

C'est précisément ce phénomène qui fait l'objet des propositions de ce chapitre. À partir de l'étude des lieux et des espaces de pouvoir du PKK (Partiya Karkerên Kurdistan, Parti des travailleurs du Kurdistan), nous mettrons à jour un certain nombre d'éléments qui structurent les modes partisans de gouvernement des populations en situation de guerre civile ou de conflit armé. Le cas du PKK, dans toute sa singularité, permettra de poser les premiers jalons d'une sociogenèse du gouvernement des populations par des organisations non étatiques (Mampilly, 2011 ; Arjona, Kasfir & Mampilly, 2015 ; Arjona, 2016). Or, si le gouvernement des populations par le PKK a suscité beaucoup d'attention après sa prise de contrôle du Rojava (le Kurdistan de l'Ouest, en Syrie) à partir de 2014 (Jongerden & Knapp, 2014 ; 2020 ; Leezenberg, 2016 ; Jongerden, 2018), peu de travaux se sont intéressés à sa gestion des populations *avant* la guerre civile syrienne. Formellement créé en 1978, le PKK a pourtant une longue expérience de mobilisation et de contrôle des populations, bien avant la mise en pratique du « confédéralisme démocratique » théorisé par Abdullah Öcalan depuis sa prison. Qu'il s'agisse de l'espace kurde en Turquie (après 1976), des prisons turques après le coup d'État de 1980, de l'espace migratoire kurde en Europe (à partir de 1982), du camp de réfugiés de Lavrio en Grèce (après 1987), des camps de réfugiés kurdes en Irak, d'Etrûş à Maxmûr (après 1994), l'ensemble de ces expériences influe aujourd'hui sur la « mise en administration de la société » (Payre & Pollet, 2014 : 103) au Rojava comme au Sinjar irakien depuis 2012 (Grojean, 2017).

La sociogenèse des formes de gouvernement du PKK nous semble ici ramener à deux « matrices » de pouvoir, qui jalonnent l'histoire du parti depuis ses débuts et sont créatrices d'expériences politiques déterminantes (même s'il n'est pas question d'en déduire mécaniquement toutes ses pratiques de gouvernement) : la clandestinité et le secret d'une part (Della Porta, 1992, 2013 ; Dewerpe, 1994), la « forme-camp » ou l'« encampement » d'autre part (Rahola, 2007 ; Agier, 2008 ; 2014). En effet, dès 1976, le groupuscule destiné à devenir le PKK se construit comme une organisation clandestine avec une avant-garde chargée d'orienter les pratiques de ses sympathisants, ce qu'il fera en Europe dès le début des années 1980. Au même moment, une partie de ses membres rejoint – avec d'autres groupes comme l'Asala (Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie) – les

camps d'entraînement du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) dans la Bekaa libanaise, une première expérience des camps évidemment réservée aux combattants. En 1987, une nouvelle expérience d'encampement – marquée par la rivalité avec les groupes de la gauche radicale turque – l'amène à prendre le contrôle, avec le soutien du gouvernement grec, du camp de réfugiés de Lavrio, situé à 60 kilomètres d'Athènes. Ici, de manière quasi souveraine, le PKK va tenter pour la première fois de mobiliser et de contrôler des réfugiés kurdes, qui arrivent de plus en plus nombreux de Turquie à partir de la fin des années 1980. Par ailleurs, le leader du PKK, Abdullah Öcalan, a, dans ses ouvrages, présenté les éléments d'une « science de gouvernement » (Payre & Vaneuville, 2003 ; Ihl, Kaluszyński & Pollet, 2003), notamment à travers les théories de l'« homme nouveau » et de la « société nouvelle ». Or, comme on le verra, ces discours sont centraux dans la mise en place de la gouvernementalité singulière du PKK dans les territoires du nord de la Syrie depuis l'été 2012, inspirée (ou légitimée) par les écrits d'Öcalan sur le « confédéralisme démocratique » (James dans ce volume ; Haenni & Legrand dans ce volume)².

Pourquoi dès lors parler de « matrices de pouvoir » ? Pour au moins trois raisons. D'une part, la clandestinité et l'encampement empruntent à des expériences historiques : les méthodes des groupes révolutionnaires dans les années 1950-1970, les techniques de gestion policière de ces groupes en Turquie, au Moyen-Orient et en Europe, l'histoire des camps de réfugiés, marquée au Moyen-Orient par l'exil arménien post-1915, les échanges de population entre la Grèce et la Turquie dans les années 1920, les déportations de populations kurdes dans les années 1920-1930 et l'exil palestinien post-1948. Mais ces expériences constituent surtout des laboratoires d'apprentissage, des vecteurs de pratiques et de visions du monde, constamment redéfinies dans les interactions entre le PKK, ses soutiens et ses opposants.

D'autre part, ces « matrices » nous serviront de fil rouge dans cette étude qui prendra la forme d'une socio-histoire des technologies de gouvernement du PKK. Suite aux travaux de Michel Foucault puis de Jean-François Bayart (2004), on parlera d'ailleurs davantage de « gouvernementalité » : celle-ci vise, plus que la conquête ou la possession, l'organisation de la population et le gouvernement des conduites, qui induisent une forme de servitude (plus ou moins) librement consentie. Cette notion permet en outre de mieux rendre compte du fait que l'organisation PKK s'est rapidement complexifiée. Construite sur le modèle d'une organisation homogène et radicale, c'est-à-dire un petit groupe en rupture avec la société dont il émane (Dorronsoro & Grojean, 2004), le PKK s'est grandement ouvert à son environnement

2. Nous ne présumons pas ici l'antériorité des discours d'Öcalan par rapport aux pratiques empiriquement décrites. En effet, au sein des institutions, les pratiques « se modifient bien plus sous [l']effet [des investissements de ses membres] que sous celui des prescriptions des dirigeants » (Lagroye, 2006 : 65).

dans les années 1990 en mobilisant de larges soutiens associatifs en Europe et au Moyen-Orient, même s'il a conservé sa structure clandestine et ses bases politico-militaires en Syrie, puis en Irak. Le parti d'Öcalan est donc bien une organisation clandestine très structurée et hiérarchisée, qui s'inscrit également dans une mouvance multi-centralisée. L'organisation doit alors s'assurer que ses recommandations sont bien suivies et légitimées par sa mouvance (Grojean, 2017 : 89), ce qui suppose d'intégrer un certain nombre d'attentes et de demandes de la population.

Enfin, si ces « matrices » sont bien des matrices de *pouvoir*, c'est que, en plus d'éclairer la gouvernementalité du PKK, elles permettent d'analyser autrement la forme donnée à la contestation, c'est-à-dire la genèse du répertoire d'actions de l'organisation, de ses modèles de mobilisation et de ses rythmes protestataires, ainsi que sa gestion différenciée des espaces politiques. Modalités de contestation et de gouvernement sont à ce point imbriquées qu'elles s'influencent mutuellement.

Sans nous attacher ici à analyser le contenu précis des politiques mises en œuvre par le parti (Grojean, 2017 : 131-166), nous centrerons l'analyse sur ces matrices de gouvernement, un peu à la manière dont Pierre Lascoumes et Patrick Le Gallès ont choisi de s'intéresser davantage aux instruments de l'action publique qu'à la substance même des politiques publiques (Lascoumes & Le Gallès, 2004 ; Halpern, Lascoumes & Le Gallès, 2014). Un certain nombre de technologies politiques associées à la clandestinité et à l'encampement – la réclusion, l'autocritique, la surveillance, la responsabilisation, les « programmes d'action » notamment – pourront alors être observées dans les pratiques contemporaines de gouvernement du PKK.

Du local à l'international : clandestinité, contrôle et mobilisations

La mise en clandestinité

En Turquie, la période entre le coup d'État de 1971 et celui du 12 septembre 1980 est marquée par des violences politiques croissantes, principalement entre groupes de la gauche et de la droite radicale, provoquant plus de 5 000 morts entre 1975 et 1980. Parmi ces groupes, seuls quelques-uns sont clandestins, car, comme pour les organisations de la gauche radicale en Europe, les débats sur le passage à la clandestinité sont nombreux et les réponses diverses. Ainsi, en Allemagne, la professionnalisation à temps plein et la clandestinité s'instituent au sein de la Rote Armee Fraktion (RAF, Fraction Armée rouge), alors que les militants des Revolutionäre Zellen (RZ, Cellules révolutionnaires) ne quittent pas leur travail, afin de ne pas se couper de la société et des luttes sociales et politiques. Pour leur part, les membres des Brigate Rosse (BR, Brigades rouges) italiennes se partagent entre « réguliers » (clandestins) et « irréguliers » (non-clandestins), de même que ceux du Bewegung 2. Juni

(B2J, Mouvement du 2-Juin) allemand (Sommier, 2008 : 86-87). En Turquie, d'anciens membres de Dev-Genç (Jeunesse révolutionnaire) ayant rejoint les camps d'entraînement palestiniens au Liban afin d'échapper à la répression du régime militaire de 1971 sont revenus dans leur pays au milieu de la décennie (Gourisse, 2014 : 89-90). Ces expériences, quand elles ne sont pas contraintes par le passage précoce à l'action violente ou par une répression soudaine, induisent des débats sur les différences entre légalité/illégalité/clandestinité, des questions sur le maintien des liens (et lesquels) avec la société « réelle » et des réflexions sur ce qu'est un bon « révolutionnaire professionnel ».

Ces débats, tous en lien avec le projet de « se couper de la société », ont agité les organisations de la gauche radicale turque et kurde dans les années 1970, le problème se posant différemment pour la droite radicale, qui bénéficie de nombreuses ressources étatiques (Gourisse, 2014). À propos des mouvements kurdes, nous avons avec Gilles Dorronsoro abordé ce phénomène à partir de la notion de « radicalisation », définie comme « un ensemble de pratiques – dont les discours – qui instaurent une rupture entre une sodalité (un regroupement volontaire d'individus) et le reste de la société » (Dorronsoro & Grojean, 2004 : § 2). Ainsi définie, la radicalité n'est donc pas liée à l'usage de la violence, car on peut être radical sans utiliser la violence (et inversement), mais au degré de fermeture et d'homogénéité interne du groupe, entretenues par les scissions et les ralliements souvent nombreux dans un contexte de concurrence politique exacerbée. La radicalisation a pour conséquence une focalisation sur le groupe lui-même (investissement de soi, ethos militant, idéologie, stratégie), dans l'objectif de construire une alternative unique aux autres groupes, phénomène légitimé par certaines théories de « l'avant-garde révolutionnaire ». Ainsi, Mahir Çayan, leader du TKHP-C (Parti-front de libération des peuples de Turquie) tué par l'armée en 1972, a pu développer, dans une conception très fanoniste de la domination, une pensée où « la responsabilité de l'esclavage est à mettre en relation avec l'esclave lui-même, et ce n'est que sa résistance qui lui permet de devenir un homme libre. La violence est la principale clé pour parvenir à cet objectif. Donc ce n'est pas uniquement la question de changer de système, mais la question de créer un homme qui se libère lui-même de ses chaînes » (Bozarslan, 2012 : § 28). Pratiquement toutes les organisations clandestines dépourvues de « zones libérées », de la RAF au FPLP en passant par les maoïstes turcs, ont ainsi théorisé l'idée d'une avant-garde éclairée dans le processus de professionnalisation de leurs cadres. Ainsi, alors que les cadres du PKK passent à la clandestinité dès 1978, la plupart des militants des organisations illégales des années 1970 conservent un travail, voire une forme d'activisme légal³. Progressivement, le révolu-

3. On renvoie à la comparaison entre les trajectoires de Mehmet Can Yüce (PKK) et de Recep Maraşlı (Rizgarî) dans Grojean (2017 : 35, 60, 67).